

N°102 JUILLET 2021

Village coup de coeur

Servon

MAG'



LES ENFANTS DE SERVON VOTENT
POUR LEUR
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
SERVON.FR

Le service enfance / jeunesse de Servon vous propose :

Séjour sportif

8 - 14 ans

à partir de 248€

18 places



à Serre Chevalier

Du 23 au 30 octobre 2021



Inscription à partir du mercredi 8 septembre 2021

Au programme :

- Équitation
- Accrobranche
- Randonnée
- Cani rando
- Mountain board
- Rafting



*Sous réserve des conditions sanitaires

Inscription auprès de Marine ou Laetitia
du lundi au vendredi
de 17h à 18h45 à l'accueil de loisirs

Village coup de cœur
Servon

06.89.99.56.18 ou 06.75.19.33.21 / jeunesse@servon.fr

ÉDITO



Servonnaises, Servonnais,

Nous sommes tous soulagés de constater que la pandémie de COVID-19 recule. Les restrictions sanitaires auxquelles nous avons du mal à nous faire sont progressivement levées pour le plus grand bien des habitants et nous nous en réjouissons. La campagne de vaccination commence à produire ses effets. Cependant, je voudrais demander à chacun de rester vigilant. Ce mal n'est pas entièrement vaincu et seule la vaccination du plus grand nombre nous permettra d'être protégé et de reprendre une vie normale. Aussi je vous exhorte à vous rapprocher des centres de vaccinations

Dans le magazine précédent, je vous avais informé de l'engagement de la commune de Servon avec la CCOB, sur le Plan Climat (PCAET/CRTE). 14 actions s'appuyant sur 14 fiches projets CRTE ont d'ores et déjà été déposées au bureau centralisateur. Nous sommes en attente de la finalisation de l'étude préliminaire. Précisons que 2 de ces projets sont intégralement financés par la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie.

Par ailleurs, Pauline Chaloupy, qui est venue temporairement renforcer l'équipe urbanisme, nous rendra prochainement un rapport sur la faisabilité des projets majeurs de la commune tel que l'agrandissement de l'école pour s'adapter aux nouvelles réglementations d'accueil des enfants. La réalisation de ces projets doit tenir compte des besoins de la commune et de notre capacité de financement. Dans un prochain numéro, nous ne manquerons pas de vous apporter de nouvelles informations sur ces sujets.

La cabine de téléconsultation, installée dans les locaux de la CCOB, est désormais opérationnelle. Elle permet de consulter un médecin à distance, de faire toutes les prises de paramètres médicaux sous la supervision du praticien et de recevoir son ordonnance, en toute discrétion et en toute sécurité.

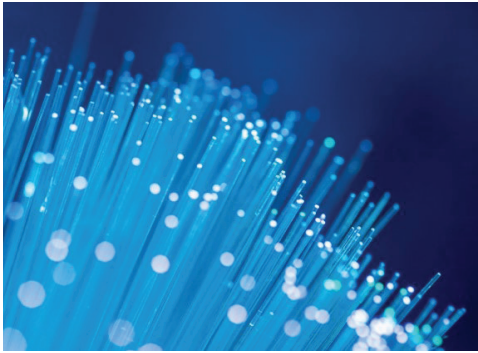
Les manifestations reprennent progressivement sur la commune. Ce fut le cas de l'exposition photos qui a rencontré un grand succès. Le travail des artistes est exposé sur les grilles de l'école. La réouverture de la bibliothèque a été une bonne nouvelle pour les grands et les petits. On peut désormais emprunter des ouvrages en ligne.

Nos aînés seront ravis d'apprendre que le CCAS redémarre ses activités. Des sorties, des croisières, des déjeuners entre autres sont au programme.

Les travaux de la rue de la République ont repris depuis la fin du mois de juin. La fibre sera bientôt une réalité à Servon. Toutefois, les travaux qui sont en cours risquent de créer une légère gêne pour les riverains. L'équipe municipale et moi-même comptons sur votre plus grande tolérance.

En attendant de pouvoir vous rencontrer lors de nos prochaines manifestations. Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été et de très bonnes vacances.

SOMMAIRE



EN DIRECT DE LA MAIRIE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	P5
DU NOUVEAU À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	P6
LE DON DE SANG CONTINUE À SERVON.....	P6
LES MANIFESTATIONS MUNICIPALES.....	P7
INFORMATIONS DIVERSES.....	P8
DOSSIER URBANISME	P9 À 10



ACTUALITÉS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	P11 À 14
SORTIES EN FORÊTS.....	P15
VERS UNE NOUVELLE ÉCOLE À SERVON ?.....	P15
LES ASSOCIATIONS.....	P16 À P18



ENFANCE ET JEUNESSE

DOSSIER ÉCOLE	P19 À 23
LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES	P23 À 24
RESULTATS DES ÉLECTIONS DU CMJ.....	P24
SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE	P25



INFOS PRATIQUES

L'HISTOIRE DE SERVON.....	P26
CARNET D'ÉTAT CIVIL.....	P27
LA BIBLIOTHÈQUE	P27
TRIBUNES	P28
INFORMATIONS DE DERNIÈRE MINUTE.....	P28

SERVON LE MAG'

Directeur de la publication Marcel Villaça **Responsable de la rédaction** Vincent Bianco

Ont participé à ce numéro Jean-Rémi Bertrand, maire-adjoint, les membres de la commission communication, le service enfance et jeunesse, les responsables d'associations **Crédit photo** Mairie de Servon **Impression**

Emergence 1, rue de l'Ormeteau 77170 Servon ISSN : 0999 - 8861 **Régie publicitaire** Service communication - communication@servon.fr Tirage : 1 600 exemplaires

Édité par la ville de Servon 15 rue de la Poste 77170 Servon www.servon.fr



L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES
RENDUS DU CONSEIL MUNICI-
PAL EST CONSULTABLE EN MAIRIE,
SUR LES PANNEAUX D'INFORMATIONS MUNI-
CIPALES AINSI QUE SUR LE SITE INTERNET :

WWW.SERVON.FR

SÉANCE DU 29 AVRIL 2021

- Avis sur la demande de délimitation d'une zone commerciale à Servon (*unanimité*)
- PLUI - Opposition au transfert de compétence à la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie (*unanimité*)
- Adhésion au groupement d'intérêt public ID77 (*unanimité*)
- Modification de la délibération n°21/21 relative à la cession de terrain (*unanimité*)
- Instauration d'une gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur (*unanimité*)
- Filière technique : Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS) (*unanimité*)

DU NOUVEAU À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

UNE CABINE DE TÉLÉCONSULTATION À BRIE

Pour compléter l'offre de soins à Servon, vous pouvez depuis le 10 mai consulter un médecin à distance, grâce à une cabine connectée située au siège de la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie.

Comment ça marche ?

La cabine comporte un fauteuil muni d'instruments de mesure et d'un système de visioconférence permettant l'interaction avec un médecin dans toute l'Île-de-France. Une fois votre carte vitale insérée dans la machine, un médecin apparaît à l'écran. Le patient est guidé tout au long de la consultation par le praticien pour effectuer lui-même son examen clinique (prise de tension, auscultation cardiaque, etc.). Ensuite le médecin établit un diagnostic et transmet une ordonnance imprimée directement dans la cabine.

Ce dispositif destiné à renforcer l'offre de soins sur le territoire a été mis en place avec le soutien du Conseil Départemental de Seine-et-Marne. La prise de rendez-vous se fait sur imedians.fr, code CD77 ou par téléphone au 01.70.81.49.46



LE DON DE SANG CONTINUE À SERVON

Après les jours fériés de mai qui ont causé une baisse importante des réserves de sang, l'EFS constate avec le déconfinement une chute de la fréquentation de ses collectes. Avec moins de 85 000 poches, les réserves de sang sont désormais trop basses et la situation est très fragile, en particulier sur les groupes sanguins O et B.

A l'instar de l'ensemble des citoyennes et citoyens, les franciliens sont appelés à se mobiliser massivement pour donner leur sang dès à présent et permettre ainsi à l'EFS de fournir aux établissements de santé les produits sanguins dont ils ont besoin pour soigner les patients.

Toute l'année et tout particulièrement maintenant, les donneurs sont invités à donner partout en Île-de-France, dans l'une des nombreuses collectes mobiles organisées au plus près de leur lieu de vie et/ou de travail ainsi que dans nos 12 Maisons du don ouvertes 6 jours sur 7.

L'ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG LANCE UN APPEL D'URGENCE À LA MOBILISATION : LES RÉSERVES DE SANG SONT TROP BASSES

Tous nos lieux de collecte proposent le don sur rendez-vous pour réduire le temps d'attente et mieux gérer la prise en charge de chaque donneur dans le respect des mesures de distanciation.

Vous pourrez donner votre sang à Servon le samedi 31 juillet de 09h30

à 14h30 en salle Roger Coudert. (<https://mon-rdv-donde-sang.efs.sante.fr/>)



LES MANIFESTATIONS MUNICIPALES

FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme chaque année, la fin des vacances d'été laisse place à la rentrée scolaire, mais également à la rentrée associative. Les nombreuses associations sportives et culturelles de notre village participent activement à la vie et à l'équilibre de chacun, petits ou grands.

Le forum des associations aura lieu le samedi 4 septembre, de 11h à 18h, dans la cour de l'Orme derrière la mairie. Relancer la dynamique des associations qui n'ont peu ou pas eu d'activités cette année est l'un des objectifs de la municipalité.

A l'occasion de ce forum ce n'est pas moins d'une vingtaine d'associations qui vous accueilleront pour vous faire connaître les activités proposées et les ac-



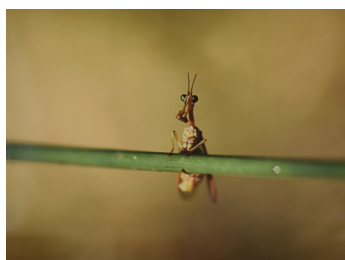
tions menées. Au final venez nombreux pour une journée conviviale à destination des habitants afin de faire connaissance avec les acteurs associatifs de la ville et de prendre contact pour, éventuellement, adhérer à certaines d'entre elles.

CONCOURS PHOTO LES GAGNANTS DÉVOILÉS

Dans le cadre des Journées de l'environnement, la Mairie a organisé un concours photo le week-end du 8 et 9 mai, sur le thème "Les petites bêtes à 6 et 8 pattes". Malheureusement, les journées de l'environnement n'ont pas pu avoir lieu. Les conditions n'étaient pas réunies pour organiser cette manifestation. Toutefois, nous avons maintenu le concours photo avec un total de 20 participants. L'exposition a continué jusqu'au mois de juin dans le magasin Truffaut. Un grand merci à eux pour leur contribution.



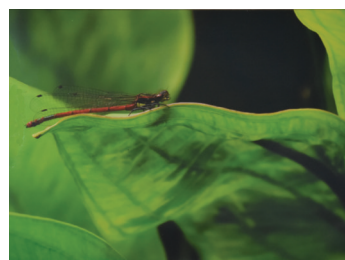
DANS LA CATÉGORIE ADULTE



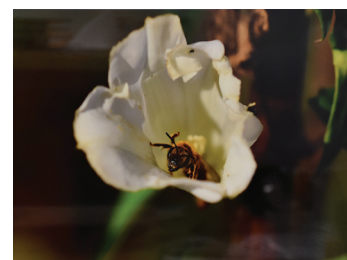
Le 1^{er} prix du jury revient à *Frédérique Zurretti*



Le 1^{er} prix du public revient à *Jean-Pierre Fournier*



Le coup de cœur du jury revient à *Jean-Remi Bertrand*



Le 1^{er} prix du jury revient à *Marie Zurretti*

DANS LA CATÉGORIE JEUNE

RETROUVEZ TOUTES LES PHOTOS SUR LE SITE DE LA MAIRIE SERVON.FR

INFORMATIONS DIVERSES

LA BIBLIOTHÈQUE CHERCHE DES BÉNÉVOLES !!

Depuis le confinement, vous pouvez réserver vos ouvrages sur le catalogue en ligne (<http://servon-pom.c3rb.org/>) en nous adressant un mail sur le site de la bibliothèque biblioservon@gmail.com. Si vous ne souhaitez pas utiliser Internet, vous pouvez passer nous voir à la bibliothèque, et nous faire part de vos souhaits de lecture.

Par mesure de sécurité deux bibliothécaires doivent être présents à chaque permanence. Nous souhaitons, en conséquence, augmenter le nombre de bénévoles. Pour assurer le bon fonctionnement et la pérennité de votre bibliothèque, nous faisons appel à celles et ceux qui auraient des disponibilités pour nous rejoindre. Vous pourrez moduler votre présence selon vos disponibilités et les tâches que vous aimeriez accomplir.

Martine JEAN, Marie-Paule CUVEILLIER, Jean-Marc BERNARD



INFORMATIONS

RAM / MULTI ACCUEIL COLLECTIF (MAC)

La CAF de Seine et Marne missionne les relais assistantes maternelles pour un service à la population concernant la recherche d'un mode d'accueil.

Tout parent, recherchant un mode d'accueil pour son enfant devra prendre contact avec le RAM afin de recueillir les informations indispensables pour connaître ses droits et devoirs s'il doit employer un(e) assistant(e) maternel(les). Mais il peut aussi se diriger vers le multi accueil collectif et ainsi connaître son fonctionnement, préinscrire son enfant sur une liste d'attente en vue d'une prochaine commission d'attribution réalisée une fois par an en avril.

Madame AERNOUDTS, et Madame ANCONIERE, rappellent que les parents doivent être dirigés vers ce pôle local RAM ou MAC s'ils correspondent aux situations décrites ci-dessus. Les listes des assistantes maternelles du secteur seront données aux familles alors qu'elles auront été informées des démarches à suivre et de l'organisation des services.



D'autre part, nous recherchons activement de nouvelles assistantes maternelles indépendantes afin de pallier au manque de places au sein de notre accueil collectif, en raison d'une forte augmentation des besoins de la population à Servon.

Ces professionnelles devront être formées avant tout engagement d'accueil avec les familles et bien-sûr agréées par le Conseil Départemental.

En attendant la rentrée prochaine, l'équipe de GRAINES D'ÉTOILES vous souhaite de bons moments estivaux sans oublier les gestes barrières indispensables à la préservation de notre santé.



DOSSIER URBANISME

LE SAVIEZ-VOUS ?

Consommation d'eau potable

Le saviez-vous, l'abonné n'est pas tenu au paiement de sa consommation excédant le double de sa consommation moyenne. S'il présente au service d'eau potable, dans le délai d'un mois à compter du moment où SUEZ l'informe d'une surconsommation, une simple attestation d'une entreprise de plomberie indiquant qu'il a fait procéder à la réparation d'une fuite sur les canalisations.

L'abonné peut demander, dans le même délai d'un mois, à SUEZ de vérifier le bon fonctionnement de son compteur. Si après enquête l'augmentation n'est pas imputable à un défaut de fonctionnement du compteur, l'abonné est alors tenu au paiement de la part de la consommation excédant le double de sa consommation moyenne à compter de la notification par SUEZ.

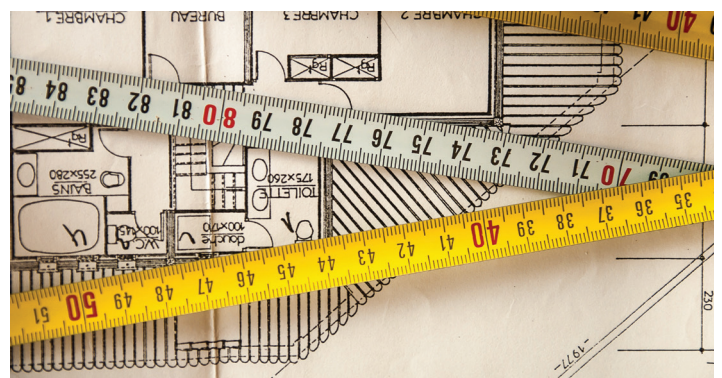
Par ailleurs, dans le cadre du dispositif alerte fuite émanant de la mise en œuvre de la télé-relève, le client

pourra recevoir, par SMS ou mail, une alerte fuite si son compteur a fonctionné la nuit durant une semaine. Pour ce faire l'abonné doit avoir adhéré au dispositif.

Pour plus de précisions :

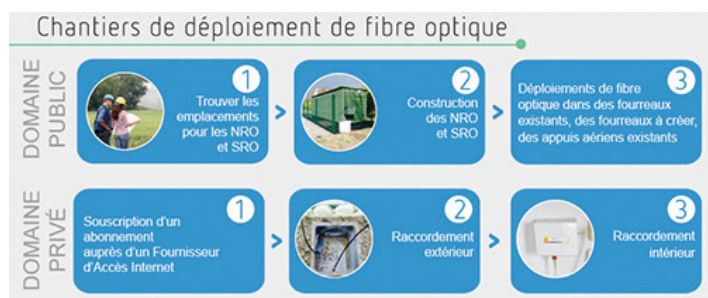
Vous pouvez contacter le délégataire SUEZ EAU France 0 977 408 408 (appel non surtaxé), du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 et le samedi de 8h00 à 13h00.

Vous pouvez également contacter le service client de SUEZ par courrier, e-mail ou tchat en ligne depuis www.toutsurmoneau.fr



ETAT D'AVANCEMENT DE LA FIBRE SUR SERVON

LE PLANNING PRÉVISIONNEL DE DÉPLOIEMENT EST MAINTENU, LA CONSTRUCTION DU RÉSEAU EST PRÉVUE EN 2021 POUR UNE RÉCEPTION DES TRAVAUX EN FIN D'ANNÉE. LA COMMERCIALISATION DU RÉSEAU AUPRÈS DES FOURNISSEURS D'ACCÈS INTERNET (FAI) POUR UN RACCORDEMENT FIBRE OPTIQUE JUSQU'À L'ABONNÉ, POURRAIT S'EFFECTUER À PARTIR DU SECOND TRIMESTRE 2022 APRÈS UN GEL RÉGLEMENTAIRE DE 3 MOIS DE L'ARCEP (AUTORITÉ DE RÉGULATION DES COMMUNICATIONS).



Nous passons dans la phase réalisation des travaux, courant de l'été la pose des deux SRO (Sous Répartiteur Optique) 13 avenue Pierre Guérin et 13 rue de la poste, puis d'ici la fin de l'année les travaux de desserte de la fibre vont commencer via les fourreaux entre le SRO et les PBO (Point de Branchement Optique) qui se situent proche des habitations en utilisant les infrastructures souterraines ou aériennes existantes.

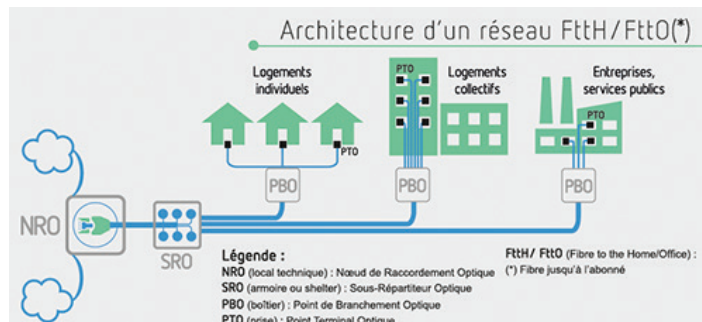
8 FAI (Fournisseurs d'accès) à ce jour sur l'ensemble des communes FttH sem@fibre 77 à savoir :



- pour des débits allant de 100 Mbits/s à 1 Gbit/s symétriques selon le FAI,
- pour du « Triple-Play » (Internet + Téléphone + TV HD) ;
- pour des abonnements d'environ 35€/mois en moyenne

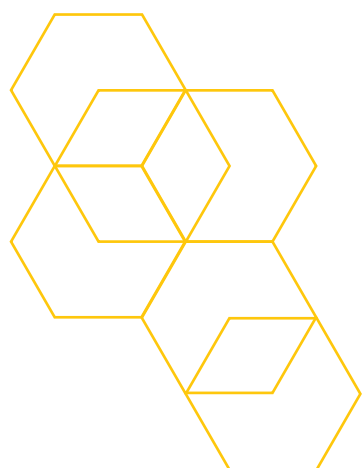
L'architecture d'un réseau FttH fibre jusqu'à l'abonné est arborescente. Elle chemine dans le domaine public pour l'essentiel et elle est composée :

- d'un central optique ou Noeud de Raccordement Optique (NRO) concentrant 5 000 à 10 000 lignes d'abonnés,
- de locaux télécoms ou mobiliers urbains plus proches des habitants : les Sous-Répartiteurs Optiques (SRO) comprennent 300 à 1000 lignes,
- à moins de 100m des logements : les Points de Branchements Optiques (PBO) d'où partent les câbles de raccordement pour environ 6 locaux ou logements. Il s'agit de boîtiers en chambres souterraines, sur poteaux ou en façade de bâtiment.



Les câbles de fibre optique cheminent en souterrain ou en aérien selon les infrastructures existantes.

Le raccordement final du particulier ou de l'entreprise sur un réseau FttH est réalisé suite à l'ouverture commerciale du réseau et sur contractualisation de l'abonné pour un service avec un fournisseur d'accès Internet (FAI). Celui-ci commanditera l'opérateur aménageur pour une prise de rendez-vous menant à l'installation chez l'abonné d'une prise terminale optique (PTO), sur laquelle la « box » Internet du FAI sera connectée. L'installation d'une telle prise chez l'abonné n'induit pas l'arrêt du fonctionnement des services sur la ligne cuivre (téléphone/accès Internet ADSL) si l'abonné n'en fait pas la demande. Cette nouvelle installation n'entraîne pas non plus la désinstallation de la ligne téléphonique (propriété d'Orange).



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CCAS



SORTIR AVEC LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS a le plaisir de vous présenter une partie du programme des sorties qui seront organisées pour les années à venir. Nous espérons pouvoir vous proposer 3 sorties dès le mois de septembre, sous réserve de la levée des restrictions sanitaires.

Pour les familles :

- Parc Astérix
- Parc des Félines
- France miniature et musée Grévin

Pour les Séniors de 60 ans et plus qui n'ont pas de difficultés pour marcher.

- Atelier des lumières et Père Lachaise
Visite libre de l'Atelier des Lumières avec découverte des expositions du moment. Déjeuner au restaurant suivi d'une visite guidée au cimetière du Père Lachaise.
- La journée du vendangeur
Casse-croûte du vendangeur pour débiter la journée. Continuation par la visite d'une cave de Champagne avec dégustation. Embarquement à bord du petit train pour une promenade commentée dans la Vallée de la Marne. Déjeuner. Après-midi dansant avec un musicien.

- Magie de Noël en Forêt Noire
Séjours de 4 jours en Forêt Noire, marchés de Noël de Freiburg et de Gengenbach, hôtels, restaurants, plusieurs visites

Les 3 sorties suivantes sont ouvertes à toutes personnes de 60 ans avec une priorité pour celles qui ont des difficultés à se déplacer

- Déjeuner spectacle « Chez ma cousine »
Au cœur de Montmartre, spectacle de Music-Hall avec chansonniers, humoristes, magiciens, imitateurs, chanteurs. Montée et descente de la Butte Montmartre en funiculaire.
- Déjeuner spectacle au « Moulin rouge »
Spectacle « Féerie » composé d'une troupe de 80 artistes, dont les 60 Doriss Girls recrutées dans le monde entier, de 1 000 costumes de plumes, de strass et de paillettes.
- Déjeuner croisière à Paris
Au fil de la Seine, déjeuner croisière avec passage devant les principaux monuments de la capitale longeant la Seine, visite d'un quartier de Paris à bord d'un petit train.



Les informations recueillies sur les formulaires suivants font l'objet d'un traitement informatisé par le CCAS pour vous inscrire aux différentes sorties proposées.

Le responsable de traitement a désigné la société ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données. Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : CCAS.

Les données sont conservées pendant 6 mois.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement ainsi que votre droit à la portabilité de ces données. Le droit d'opposition ne s'applique pas dans ce cas. Ce consentement peut être retiré à tout moment.



Bulletin d'inscription à retourner en mairie auprès du CCAS avant le vendredi 30 juillet 2021 (voir flyer)

Le CCAS de Servon vous propose un déjeuner spectacle Chez ma Cousine **le lundi 4 octobre**. Au cœur de Montmartre, vous assisterez à un vrai spectacle de music-hall dans l'esprit montmartrois.

Attention : Cette sortie est ouverte à toute personne de 60 ans et plus, mais réservée en priorité aux personnes ayant des difficultés à se déplacer.

Places limitées : Tarif : 40€ / pers

Au programme

8h45 : départ de Servon
10h30 : balade dans Montmartre
12h00 : Repas spectacle
17h : Retour vers Servon



Bulletin de d'inscription à retourner en mairie auprès du CCAS avant le vendredi 30 juillet 2021 (voir flyer)

Le CCAS de Servon vous propose un séjour en Forêt Noire **du 26 au 29 novembre 2021**. Freiburg perpétue les marchés de Noël traditionnels autour des artisans de la Forêt Noire.

Attention : Cette sortie est réservée aux personnes de 60 ans et plus qui n'ont pas de difficultés pour se déplacer

Places limitées : Tarif : 340€ / pers

Réunion d'informations le lundi 11 octobre 14h30.

Au programme

9h45 : Départ de Servon
Jours 1,2,3 : visite de plusieurs marchés de Noël et visites guidées en Forêt Noire
Vous trouverez le programme détaillé dans le flyer joint



Bulletin de pré-inscription à retourner en mairie auprès du CCAS avant le vendredi 30 juillet 2021 (voir flyer)

Le CCAS de Servon vous propose une sortie en famille au parc Astérix **le samedi 18 septembre 2021**. Venez passer une journée en terres romaine, gauloise, grecque, viking et égyptienne.

Attention : Cette sortie est ouverte à toutes les familles servonnaises. Les tarifs de la sortie sont calculés en fonction du quotient familial. Toutefois, en cas de liste d'attente, la priorité sera donnée aux familles qui relèvent des tranches 1,2 et 3.

Au programme

8h : Départ de Servon
Journée libre, prévoir un pique-nique ou un déjeuner au restaurant le midi
19h/20h : retour à Servon.

AIDE AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS

Pour l'année 2021/2022, le CCAS accorde une aide financière aux familles servonnaises dans le cadre de la pratique d'activités sportives ou culturelles des enfants. Une participation de 50% (limitée à 100€ par enfant) sur le coût global de l'activité (licence, adhésion et cours compris).

Conditions exigées :

L'enfant doit être âgé au minimum de 5 ans et au maximum de 18 ans (au cours de l'année d'inscription),

Documents nécessaires à la démarche :

- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Les revenus mensuels de la famille doivent être inférieurs à 3134€ (*fournir les 3 derniers bulletins de salaire*)
- Justificatif du règlement de l'activité sportive ou culturelle servonnaise ou justificatif du règlement du centre aquatique de l'Orée de la Brie
- Les justificatifs des aides accordées ou non par différents organismes (ex : bons CAF, comité d'entreprise).

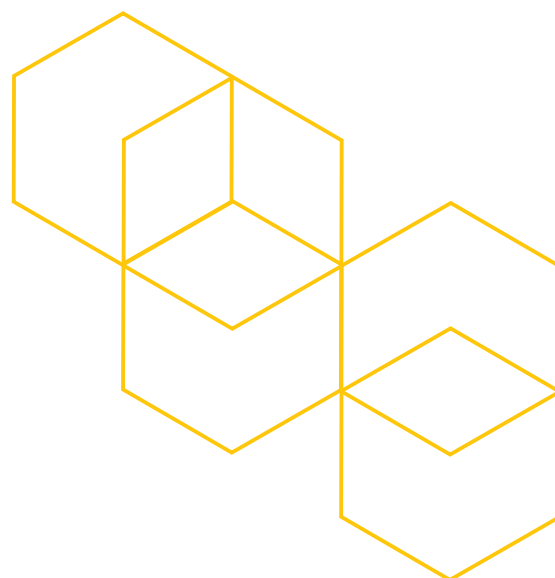


PLAN CANICULE, FAITES-VOUS CONNAÎTRE

En vertu de la loi du 30 juin 2004, chaque mairie doit tenir un registre des personnes âgées et handicapées isolées à leur domicile, susceptibles d'avoir besoin de l'intervention des services sociaux en cas de risque exceptionnel et de déclenchement du plan d'urgence. Ce recensement est effectué à la demande des personnes concernées, de leurs proches ou d'un tiers.

Il concerne les personnes :

- âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile
- âgées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile
- adultes handicapés résidant à leur domicile, bénéficiaires de l'AAH, de l'ACTP, de la carte d'invalidité, d'une pension de la sécurité sociale, d'une pension militaire ou reconnus comme travailleurs handicapés.



AIDE AUX TRANSPORTS

Pour l'année 2021/2022, le CCAS accorde une aide financière de 100€ aux étudiants ne bénéficiant plus de la subvention de la Communauté de Commune de l'Orée de la Brie, dans le cadre de leur transport scolaire.

Conditions exigées :

- Etre âgé de 22 à 25 ans
- Etre domicilié sur la commune de Servon
- Etre scolarisé sur l'année 2021/2022

Documents nécessaires à la démarche:

- La carte nationale d'identité du demandeur
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une attestation d'inscription ou un certificat de scolarité 2021/2022
- Un RIB

Une seule aide est accordée par étudiant.

LA DEMANDE SE FAIT, EN MAIRIE, AVANT LE 30 OCTOBRE 2021.



Martine Dul vous accueille
au CCAS en mairie
01.64.05.87.64 / servicesocial@servon.fr



PLAN CANICULE

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF

(Prévu à l'article L. 121-6-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles)

À retourner au CCAS, 15 rue de la poste 77170 Servon

Rubrique 1 (1)

Je soussigné(e)

Nom : Nom de jeune fille : Prénoms :

Né(e) le : à :

Adresse : Code postal :

Téléphone :

Sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

- en qualité de personne âgée de 65 ans et plus (2)
- en qualité de personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail (2)
- en qualité de personne handicapée (2)

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.

Rubrique 2 (2)

Je déclare bénéficiaire de l'intervention

d'un service d'aide à domicile (2)

Nom de l'organisme :

Adresse / téléphone :

d'un service de soins infirmiers à domicile (2)

Nom de l'organisme :

Adresse / téléphone :

d'un autre service (2)

Nom de l'organisme :

Adresse / téléphone :

d'aucun service à domicile (2)

(1) les réponses à cette rubrique permettant l'identification du déclarant sont obligatoires.

(2) Cocher la case correspondant à votre situation

(3) Les réponses à cette rubrique sont facultatives.

Rubrique 3 (3)

Personne de mon entourage à prévenir en cas d'urgence

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à, le 2021

Signature :

Dispositions relatives à la loi «Informatique et libertés» du 6 janvier 1978

Lorsque les traitements relatifs à cette demande sont informatisés, ils sont soumis aux dispositions de la loi «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels. Conformément à l'article 27 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives, sont informées que :

- Toutes les réponses aux différents questionnaires ne sont pas obligatoires. Toutefois, un défaut de réponse aux questionnaires obligatoires entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier et l'enregistrement du demandeur.
- Les destinataires des informations collectées sont exclusivement les administrations et organismes habilités à intervenir sous l'autorité du Préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.
- En tout état de cause, les personnes concernées ont un droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées informatiquement. Le droit d'accès s'exerce auprès de tous les destinataires des données collectées.
- Pour l'exercice de ce droit, il convient de vous adresser, en justifiant de votre identité, à monsieur le Maire, Président du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Servon, 15 rue de la poste 77170 Servon

SORTIES EN FORÊTS

DÉCOUVREZ L'ARC BOISÉ AUTREMENT

Etendu sur trois départements et réunissant plusieurs forêts et communes, l'arc boisé constitue un vaste ensemble forestier. Un espace qui recèle quantité de richesses naturelles et paysagères, formant un patrimoine culturel et historique.

Jusqu'en automne, des activités gratuites vous sont proposées pour découvrir les multiples facettes de l'Arc boisé. Activités ludiques, observations, promenades... Faites votre choix et suivez le guide !

Retrouvez l'ensemble des activités proposées dans le dépliant disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site internet valdemarne.fr



Domaine de Marmouset ; crédit photo : Eric Legrand



VERS UNE NOUVELLE ÉCOLE À SERVON ?

Nous devons anticiper les nouvelles consignes de l'Éducation Nationale (désormais 24 élèves par classe dans certains niveaux) et l'augmentation du nombre de classes qui en découle. L'équipe Municipale avait donc envisagé, dès novembre dernier, de construire en dur deux classes supplémentaires.

Mais parallèlement nous réfléchissons depuis l'été dernier à la possible création d'une nouvelle école pour Servon. Cette réflexion est étayée depuis avril par la mise à disposition d'une stagiaire en Master II d'Urbanisme, d'une convention passée avec le CAUE 77 (Conseil d'Architecture et de l'Environnement de Seine et Marne - Le CAUE est un organisme public qui offre une aide gratuite aux collectivités) et d'un cabinet d'architecte spécialisé.

Nous avons l'espoir de pouvoir réaliser une future école avec de hautes, voire très hautes qualités environnementales (nous visons la RE 2020). Dans cette optique, il aurait été inconcevable de réaliser un bâtiment en dur pour ces nouvelles classes sachant qu'il serait peut-être détruit dans quelques années !

Nous avons donc décidé de mettre en place, en concertation avec l'équipe enseignante, des bâtiments modulaires pour faire face à l'ouverture de nouvelles classes que vient de décider l'Éducation Nationale (dernière décision en juin 2021).

Précisons tout de suite que les élèves qui seront scolarisés dans ces bâtiments y seront très bien installés puisque qu'ils seront de grande qualité : classes plus spacieuses que celles de l'école, équipement numérique, climatisation réversible et bloc sanitaire...

Le sujet est complexe et impactera Servon pour les prochaines décennies. Chacun comprendra que nous ne céderons pas aux voix qui nous poussent à « faire vite » et que nous prenons au contraire le temps nécessaire pour étudier toutes les implications de ce dossier avec le plus grand soin.

Rien n'est donc encore arrêté et ce projet n'est qu'une possibilité. Nous lui consacrerons un long article dans le prochain Servon magazine afin de vous informer sur son évolution.

L'ACTUELLE ÉCOLE DE SERVON FÊTE CETTE ANNÉE SES 40 ANS ! SI ELLE RESPECTE BIEN ÉVIDEMMENT TOUTES LES RÈGLES DE SÉCURITÉ, ELLE NE RÉPOND PAS AUX NORMES ENVIRONNEMENTALES ACTUELLES.

LES ASSOCIATIONS

CLAS

Opéra Carmen

L'atelier d'Art lyrique du conservatoire intercommunal de Marne et Gondoire ainsi que les élèves de l'École de musique du Clas sont heureux de vous présenter leur nouveau spectacle, le célèbre opéra de Georges Bizet: Carmen!

Venez apprécier l'histoire de la plus connue des gitanes et découvrir ses amours tumultueuses, dans l'ambiance chaude de Séville à la fin du XIX ème siècle.

Direction musicale, Virginie Colette
Piano, Corinne Guérin

Rendez-vous le dimanche 14 novembre 2021 à 16h, si le planning municipal le permet, pour une représentation haute en couleurs, salle Roger Coudert à Servon.

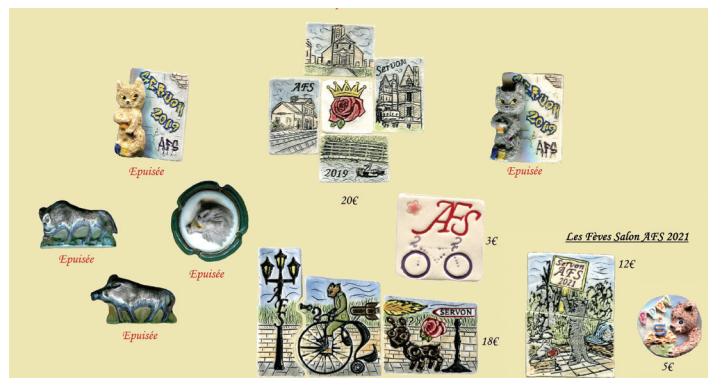
Espérons que la situation sanitaire s'améliore à la fin de l'été et que toutes les activités de l'association puissent redémarrer. Nous vous attendons au forum début septembre.



LES FABOPHILES

La Fabophilie est une activité qui consiste à collectionner les fèves de galettes des rois. Le Fabophile cherche en général à posséder des séries entières de fèves ou des modèles rares.

Depuis le 17 mai 2016, date de la création de l'AFS, (Association des Fabophiles Servonnais), déjà 30 séries de fèves ont été réalisées et toutes en exclusivité ! Certaines sont encore disponibles, alors complétez votre collection, en prenant contact avec l'AFS.



Vous pouvez suivre aussi toute l'activité de l'association sur notre page Facebook ainsi que sur le Blog.

Vous souhaitez devenir adhérent ? Venez rejoindre les 68 membres répartis dans toute la France.

L'adhésion annuelle part du 1er septembre de l'année en cours, au 31 Août de l'année suivante, et est au tarif de 20€.

Elle donne droit à certains privilèges :

- Une Fève AFS pour chaque adhésion, réalisée en Exclusivité et différente chaque année.
- 30% de remise sur les emplacements au Salon annuel à Servon
- Un tarif préférentiel auprès de certains fabricants, revendeurs, soit :
- 10% chez : Nex, Midgard, Lebar
- 15% chez Faboland

Contacts

Adresse : AFS, 2 rue de la Marne, 77170, SERVON

Mail : af.servon@orange.fr

Tel : 06 82 88 14 52 / 06 33 00 09 24

Facebook: <https://www.facebook.com/profile.php?id=100012516548489>

Blog: <http://afservonnais.skyrock.com>

LE PÉTANQUE CLUB DE SERVON –P.C.S.

Depuis plusieurs mois les conditions sanitaires liées au Covid-19 n'ont pas permis la pratique de nos sports favoris. La Pétanque n'a pas échappé à cette règle et le PETANQUE CLUB DE SERVON était donc en sommeil comme le demandait notre fédération de tutelle la F.F.P.J.P. Heureusement, depuis quelques semaines les mesures de restrictions se sont assouplies et le PETANQUE CLUB DE SERVON a repris une partie de ses activités internes dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Depuis le 29 mai les activités officielles organisées par le C.D. 77 de la F.F.P.J.P. reprennent progressivement et le mois de juin verra celles-ci se dérouler presque normalement. Les compétitions et championnats ajournés vont se tenir à de nouvelles dates réparties jusqu'à la fin de l'année. Espérons que les conditions sanitaires actuelles ne s'aggravent pas de nouveau. Pour cette saison 2021, nous avons donc engagé le P.C.S. dans différentes compétitions officielles :

- Coupe de France 2021-2022 : 1 équipe
- Coupe de Seine et Marne Promotion : 2 équipes
- Championnat de Clubs Vétérans : 2 équipes
- Championnat des Clubs Open : 2 équipes

Nous organiserons sur les terrains du Parc des Sports Dominique STABILE quatre concours ouverts aux joueurs licenciés ainsi que de nombreux concours internes réservés aux adhérents du P.C.S.. En dehors de ces organisations le Pétanque Club de Servon est ouvert tous les jours à partir de 14h00 et nos joueurs seront heureux de vous accueillir pour vous présenter nos activités. Pour 2021, nous

JEUX D'RÔLES

« Après des mois d'attente, votre compagnie de théâtre « Jeux d'Rôles » revient.

Malgré le virus, le confinement et l'interruption des séances, tout cela n'a pas entaché notre envie et notre enthousiasme.

La troupe s'est retrouvée le 14 juin 2021 à Servon, afin de reprendre les répétitions de sa pièce de 2020 « Show Dessous » pour la présenter à la prochaine fête du théâtre de l'Orée de la Brie et afin de travailler également sur une nouvelle pièce pour 2022. Nous avons hâte de retrouver les coulisses et surtout les « planches ». Mais

comptons un peu plus de 100 adhérents et nos structures ne permettent pas d'en compter plus. Néanmoins, lors du forum des Associations qui se tiendra début septembre, nous serons en mesure de prendre des pré-adhésions pour



la saison 2022, qui seront confirmées ou non en fonction du renouvellement des adhésions actuelles afin de rester dans la limite permise par nos structures.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter soit :

par mail : petanque-club-servon@hotmail.fr

par téléphone : 07.81.14.13.11 ou 06.08.22.29.17

Ou en visitant notre site internet : <https://www.petanqueclubservon.fr>

surtout notre motivation est de retrouver vos rires, vos applaudissements et vos sourires.

A bientôt.

« Les Jeux d'Rôles »



VENEZ DANSER AU CŒUR DE VOTRE VILLAGE

Dans'ervon vous fait partager le plaisir de la danse en couple

Retrouvez-nous tous les mardis et mercredis à partir de 19h30 salle des colonnes pour les cours de : Salsa, Rock, West Coast Swing et Bachata-Tango (niveau débutant ou intermédiaire - inscription à l'année).

Au cours de l'année, nous vous proposons également des soirées dansantes ouvertes à tous

Vous aurez l'occasion de danser sur une grande variété de musiques, à deux ou en groupe, et de participer à des animations spécialement concoctées par nos professeurs. Ces soirées se déroulent salle Roger Couderc à partir de 21h Samedi 20 novembre 2021 et samedi 26 mars 2022



Pour vous inscrire ou obtenir des informations, retrouvez-nous

- au Forum des Associations de Servon en septembre
- aux 1ers cours le mardi 7 et mercredi 8 septembre 2021

Détail des cours, tarifs et programme de l'année sur notre site www.danservon.fr

Contact : danservon.contact@gmail.com n'hésitez pas à nous contacter

UNE MONTÉE EN D2 POUR LES SÉNIORS DU FC SERVON

Malgré une année blanche, nous pouvons féliciter l'équipe 1 des séniors qui vient de monter en Départemental 2 et l'équipe 2 en Départemental 3. Les forfaits de plusieurs équipes ainsi que les bons résultats de l'année passée 2019-2020 ont permis de les placer dans les 40 meilleures équipes de Seine-et-Marne. La saison prochaine promet d'être forte en émotions, alors venez soutenir les équipes séniors et souhaitons leur le meilleur pour les matchs à venir.

Si vous souhaitez rejoindre le FC Servon les inscriptions sont déjà ouvertes. Le FC Servon a des équipes dans toutes les catégories de jeunes de U6 (2016) à U18

(2004) plus une section baby-foot pour les 3/5 ans, 4 équipes séniors (2 CDM et 2 CDAM), 1 équipe féminine et 3 équipes vétérans (+35; +45 et +55).pour les séniors vous pouvez venir faire des essais les lundis, mardis et jeudis de 20h30 à 22h30.

Le Football club de Servon organise cette année 2 stages pour les jeunes du 12 au 16 juillet et du 19 au 23 juillet. Si vous souhaitez plus d'informations vous pouvez contacter M. Roblain au 06.76.76.66.54





L'ANNÉE SCOLAIRE VIENT TOUT JUSTE DE SE TERMINER. COMME LE RESTE DE LA SOCIÉTÉ, L'ÉCOLE A ÉTÉ FORTEMENT IMPACTÉE PAR LA CRISE SANITAIRE ET TOUS LES ACTEURS : ENSEIGNANTS, AGENTS COMMUNAUX, PARENTS D'ÉLÈVES ET ÉLUS, SE SONT MOBILISÉS DURANT TOUTE L'ANNÉE AFIN D'EN AMOINDRIR LES EFFETS POUR LES ENFANTS. VOICI UN PETIT COMPTE RENDU DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2020 -2021 À L'ÉCOLE ET AU CENTRE DE LOISIRS...

LES TRAVAUX

Pose de brise-vues autour de la cour : ces brise-vues ont été demandés par l'équipe enseignante afin d'éviter que les enfants n'essaient de caresser le museau des chiens que l'on promène. De plus, il arrivait que des personnes prennent des enfants en photo pendant les récréations.



Création d'une nouvelle classe à la rentrée 2020 dans l'ancienne salle informatique (les consignes pédagogiques tendent maintenant à ce que l'outil informatique soit présent directement dans les classes plutôt que rassemblé dans une salle dédiée)

Réalisation d'un WC pour PMR (Personnes à Mobilité Réduite) dans l'école élémentaire qui en était jusqu'à présent dépourvue.

Réalisation d'un parking supplémentaire de 12 places le long du cimetière. Cela porte à 132 le nombre de places directement autour de l'école.



Prolongement des barrières de protection le long du trottoir coté cimetière.

Élargissement du trottoir le long de la rue des écoles

LES ÉQUIPEMENTS

Installation de trois ENI (Écrans Numériques Interactifs - Matériel qui remplace désormais les TNI) dans les classes de CP, CE1 et CE. La mise en place d'un second photocopieur côté maternelle.



LA CRISE SANITAIRE

Plusieurs protocoles sanitaires se sont succédés durant l'année scolaire et l'équipe enseignante ainsi que la municipalité ont fait les efforts nécessaires pour les appliquer scrupuleusement, même lorsqu'il ne s'agissait que de préconisations.

Citons notamment :

- La mise en place d'entrées et sorties échelonnées (8h25, 8h30 et 8h35) par des portails séparés pour éviter que les élèves ne se croisent.
- L'organisation de récréations séparées pour chaque classe.
- La désinfection régulière de l'ensemble des locaux à l'aide d'une machine de désinfection par aérosol.
- Distribution d'une boîte de 50 masques par enfant en primaire.
- La réorganisation complète de la restauration scolaire afin que les élèves soient suffisamment éloignés les uns des autres durant leur déjeuner (occupation d'une place sur deux et classes non mélangées). Cela a nécessité la multiplication des services (désormais trois services en élémentaire et deux en maternelle) et l'utilisation de locaux supplémentaires (une classe déjeune désormais à tour de rôle au centre de loisirs).

LE LABEL E3D

En fin d'année scolaire l'équipe pédagogique, avec l'appui de la mairie, a engagé l'école dans l'obtention du label E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable). Chaque classe a élu deux « éco-délégués » qui siègent, en présence de la Directrice de l'école et d'élus municipaux, au sein du « Conseil des éco-délégués », pour faire part des idées de leur classe, et faire le point sur les dossiers en cours. Les élèves ont pris ce projet très à cœur et font des propositions très pertinentes que la municipalité accompagne lorsque cela est nécessaire.

Un grand merci au personnel de restauration et aux animateurs qui ont rendu cela possible.

Ajoutons que les dernières directives du ministère de l'Éducation Nationale prévoient que tous les enfants (y compris ceux des personnels prioritaires) ne seront désormais plus acceptés à l'école et devront rester à la maison lorsque leur enseignant sera absent et non remplacé (ce qui malheureusement arrive très fréquemment compte tenu de la pénurie d'enseignants remplaçants...). Cette nouvelle règle génère de grandes difficultés pour les parents concernés. Aussi la mairie a-t-elle mis en place un dispositif d'accueil, par du personnel municipal afin de prendre en charge les enfants des personnels prioritaires. Précisons que Servon est une des rares communes à avoir mis en place un tel dispositif...

Parmi les mesures prises, citons :

- Privilégier les déplacements doux : inciter les enfants à venir à l'école en vélo ou en trottinette en installant des racks de rangement (pour vélos et trottinettes) aux différentes entrées
- Économiser l'énergie : le remplacement des interrupteurs par des détecteurs de mouvement dans les couloirs de l'école afin d'éviter que ceux-ci ne restent allumés inutilement

Économiser les ressources : changement des robinets poussoirs défectueux qui restaient ouverts trop longtemps et gâchaient de l'eau (le remplacement nécessitant de couper l'eau sera fait durant les vacances d'été).

Valoriser les déchets : mise en place du tri sélectif au sein des classes

Ramassage des débris dans la cour à l'aide de pinces, de gants et de balais

Parmi les projets à venir :

Création d'un potager.

Mise en place d'un poulailler (afin d'utiliser les importants déchets de la cantine).

Pour ce dernier point, la réflexion est encore en cours pour des problèmes de normes sanitaires.

LES DIFFÉRENTS ÉVÉNEMENTS

En juin la mairie a gâté les enfants. Comme chaque année, les CM2 ont reçu un cadeau pour le passage au collège. L'équipe de la mairie est venue leur distribuer une calculatrice et une clé USB.

Malheureusement le protocole sanitaire ne nous a pas permis de maintenir la fête de l'école

Le cross a finalement eu lieu le 3 juillet après l'allègement du protocole sanitaire du 30 juin.

Chaque année, le service scolaire et la police municipale de Servon organisent le challenge communal de la prévention routière. Pour cette édition les élèves de l'école de la butte aux Bergers ont appris les bases de



la sécurité routière pour se déplacer en ville en tant que piétons pour les PS, MS, GS et en tant que cyclistes pour les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2. Au programme des épreuves théoriques puis pratiques. La cour de l'Orme s'est transformée en véritable parcours d'obstacles. Félicitations aux trois gagnants qui repartent avec un très beau vélo :

1^{er} **Chopard RUDY**, 2^{ème} **Hivonnet Louis**, 3^{ème} **RECCHIA Pierre**

Tous les participants ont été récompensés. Nous remercions tous les sponsors qui se sont mobilisés : **Grands paris Aménagement, TP2000, O'Marché Frais, Bureau vallée, Gifi, EDEN, KFC, Truffaut.**



Chopard RUDY, RECCHIA Pierre, Hivonnet Louis

DU CÔTÉ DU CENTRE DE LOISIRS

Pendant le confinement, les enfants prioritaires ont été accueillis au centre de loisirs ; tout au long de l'année les enfants, sur les temps du midi, de l'accueil du soir, des mercredis et des vacances scolaires, n'ont pas été brassés (afin de respecter le protocole sanitaire).

Certains animateurs, que nous remercions pour leur investissement au sein de l'équipe pendant plusieurs années, nous quittant, Bastien déjà au sein de l'équipe passe en temps plein, et nous souhaitons la bienvenue à Eva et à Timothée. Lætitia et Marine s'occuperont respectivement du Centre de Loisirs et de l'Espace Jeunes pendant l'absence de la directrice Aurélie.

Afin d'adapter au mieux les tarifs aux possibilités des familles en prenant en compte les revenus et la compo-

sition familiale, nous allons prochainement recalculer les différents tarifs d'accueil et du centre en fonction du quotient familial. Vous pouvez télécharger votre quotient familial sur votre compte CAF, il sera à fournir pour la rentrée prochaine.

Le spectacle de fin d'année a été malheureusement annulé à cause de la crise sanitaire.

Les séjours ont également été annulés mais, si les conditions sanitaires le permettent, un séjour est prévu pour les vacances de la Toussaint.

Une convention a été signée avec les clubs de foot et de judo afin de permettre aux enfants de pratiquer leurs activités le mercredi, même s'ils sont inscrits au CDL.

ESPACE JEUNES

Le site a été fermé pendant le confinement et n'a pu accueillir aucun jeune. À sa réouverture, nos habitués sont revenus pour le plus grand plaisir de tous.

Une demande de nos futurs majeurs afin de continuer à profiter de l'accueil a été faite aux animateurs et approuvée par la commission des affaires scolaires qui les a laissé tranquillement finir leur année scolaire, le règlement ayant été mis à jour pour ces jeunes adultes



LIVRE DE NAISSANCE

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :

Mail :

Téléphone :

ET LES BÉBÉS DANS TOUT ÇA ????

La nouvelle équipe a instauré un livre de naissance qui sera offert aux nouveau nés. La cérémonie s'est déroulée le samedi 12 juin en présence de quelques familles. Si vous avez un enfant né entre mai 2021 et juillet 2021 n'hésitez pas à remplir le coupon ci-contre.



SOUTIEN SCOLAIRE

Dans le dernier magazine, nous avons fait appel aux bénévoles afin de mettre en place du soutien scolaire, nous relançons notre appel afin d'avoir encore plus de personnes qui pourraient soutenir notre jeunesse. Si vous avez un peu de temps, ne serait-ce qu'une heure de temps en temps, n'hésitez pas à nous contacter Par mail servicescolaire@servon.fr ou par téléphone au 01 87 19 10 50



L'ensemble des articles ont été rédigés par :

Christelle Pereira Dos Reis, Conseillère Municipale Déléguée aux affaires scolaires et à la jeunesse.

Christophe Couloumy, Maire-adjoint aux affaires scolaires et à la jeunesse

LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

LA FCPE SERVON FINANCE DU MATÉRIEL POUR L'ÉCOLE

La fin d'année scolaire approche, les beaux jours et le rétablissement de la situation sanitaire nous annoncent de bons moments à venir.

Après une année très compliquée pour la vie scolaire, avec les différentes modifications du protocole sanitaire, des absences d'enseignants non remplacés, des changements d'organisation réguliers, nos enfants ont encore dû s'adapter à des conditions d'enseignement inhabituelles.

Nous avons l'espoir de pouvoir leur offrir une fin d'année festive et avons pris soin d'organiser différentes opérations afin de récolter des fonds dans cet objectif (vente de chocolats et de sapins à Noël, vente de chocolats à Pâques). Malheureusement, le COVID a contraint la mairie à annuler notre projet de fête à l'école, privant les enfants pour la deuxième année consécutive.

Qu'à cela ne tienne, notre équipe a décidé que cet argent récolté ne resterait pas inutilisé ! Ainsi, vendredi 21 mai, nous avons eu le plaisir de remettre à Fanny Veiga, directrice de l'école de la Butte aux Bergers, un chèque de 1 000 € à l'ordre de la coopérative.

Cette somme servira à l'achat de matériel sportif et de jeux à l'attention des élèves de maternelle et de primaire. Nous sommes heureux et fiers d'avoir pu apporter notre contribution au bien-être et à l'épanouissement des élèves de notre école !

Nous vous souhaitons une bonne fin d'année à tous et de bonnes vacances d'été !

L'équipe FCPE Servon



CIPES

Le CIPES (Collectif Indépendant des Parents d'Elèves de Servon) est fier d'avoir pu réaliser une action solidaire avec les familles en distribuant à tous les enfants de l'école primaire un masque de protection contre le COVID-19, notre partenaire SNIE (entreprise d'électricité se trouvant à Brie Comte Robert) a eu la gentillesse de bien vouloir nous soutenir financièrement dans ce projet afin que la sécurité de nos enfants restent notre priorité.

Tout au long de cette année particulière, le CIPES a su rester proche des familles en leur apportant soutien lorsqu'elles en avaient besoin, solidarité en entreprenant des démarches auprès de l'école ou du rectorat lorsque cela était nécessaire mais aussi en restant un lien privilégié entre les familles, l'école et la municipalité.

C'est pourquoi, nous avons été heureux, malgré plusieurs reports, d'avoir pu organiser le CROSS des écoliers le 3 Juillet 2021, les enfants et les familles en ont été privés en 2020, il nous tenait à cœur qu'il n'en soit pas de même pour 2021.

Satisfait de notre bilan, nous serons heureux de vous retrouver à la rentrée, notre collectif reste ouvert à tous et gratuit.

Le CIPES vous souhaite à tous d'excellentes vacances.



RÉSULTAT ELECTIONS DU CMJ

Après plusieurs reports des élections du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), 12 nouveaux enfants ont été élus par leurs camarades. Les classes de CE2, CM1 et CM2 pouvaient voter pour les représentants de leur propre niveau de classe en respectant la parité. 27 candidats ont déposé leur candidature. Les enfants sont élus pour 2 ans, ce qui leur laissera le temps de réaliser les projets qu'ils ont choisis. Le premier conseil aura lieu en septembre ce qui leur permettra de prendre connaissance des projets en cours.



Les 12 élus au Conseil Municipal des Jeunes sont :

ARTHUR-XAVIER Eliott, **BERGER** Ambre, **THIRIET** Titouan, **VANESSE PLISSON** Roxane, **OMIKRINE METALSSI** Farah, **POLIZZI** Alessio, **SAMJAWON** Sean, **TA TRUNG COUILLARD** Emma, **BOUDAS** Louis, **MZAHM** Jessica, **OUZID DUBUCHE** Mya, **RECCHIA** Pierre



SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE

UN VOYAGE DANS LE TEMPS AVEC L'ACCUEIL DE LOISIRS

Pour les vacances de juillet 2021, l'équipe d'animation s'est réunie afin de préparer au mieux cette période. Le thème de ces vacances sera « le voyage dans le temps ». Chaque semaine aura une époque différente. La première semaine sera sur la préhistoire, la deuxième semaine sur le moyen-âge, la troisième semaine sur la vie contemporaine et la quatrième et dernière semaine sera sur le futur.

Si le protocole sanitaire actuel reste inchangé d'ici les vacances, les enfants resteront par groupe établie au préalable par tranche d'âge. Chaque animateur aura son propre groupe. Des sorties extérieures sont prévues pour chaque semaine, dans le respect du protocole.

L'équipe d'animation proposera des nouvelles activités manuelles et sportives, ainsi que des surprises en lien avec le thème des vacances.

LES VACANCES D'ÉTÉ À L'ESPACE JEUNES

C'est avec une grande impatience que les animateurs de l'espace jeunes ont préparé les vacances d'été. Pour la reprise des sorties, ils ont voulu vous proposer le meilleur !

Durant les deux premières semaines des vacances, les activités tourneront autour du thème des jeux insolites. Vous découvrirez entre autres le « korfbal » ou encore le « shinty ». Une soirée jeux nocturnes et une soirée plage auront lieu. Du côté des sorties, nous irons à Nigloland, à Jumping Forest pour faire du bubble foot et à la piscine.

Pour les deux dernières semaines, le thème sera les grands jeux. Vous aurez donc la possibilité de participer à une journée vélo, une journée jeux télévisés ou encore une journée servon express'. Pour les soirées vous pourrez participer à « Top chef » ou à une soirée fluo. Pour les sorties, nous irons passer la journée à la base de loisirs buthiers où nous ferons du simulateur de glisse et une course d'orientation avant d'aller se rafraîchir à la piscine. Nous irons également passer la journée à loisirs prod où nous participerons à un escape game extérieur

Pour rappel l'accueil de loisirs fermera ses portes du lundi 02 août au vendredi 20 août 2021 et il réouvrira le lundi 23 août pour les vacances de la pré-rentree. Si nécessaire, possibilité d'inscription à l'accueil de loisirs de Brie-Comte-Robert durant la fermeture de l'accueil de loisirs de Servon.



avant de s'amuser sur plusieurs stands d'activités comme la faucheuse ou encore le laser game extérieur.

Le mois à l'espace jeunes se terminera le vendredi 31 juillet 2021. Nous serons de retour à partir du lundi 23 août en pleine forme pour vous accueillir pour une nouvelle année !



L'HISTOIRE DE SERVON*

MON ÉCOLE À SERVON

COMME LES PAROISSES PUIS PLUS TARD LES MAIRIES, L'ÉCOLE A TOUJOURS ÉTÉ LE CŒUR DES VILLAGES, DEPUIS LES ROMAINS, PUIS LES GALLO-ROMAINS, L'INSTRUCTION EST JUGÉE IMPORTANTE.

SERVON UNE ÉCOLE PAS COMME LES AUTRES

Servon a une particularité rare dans la région : c'est d'avoir eu une rente constituée au 16^{ème} siècle pour «payer les gages d'un maître d'école» (et accessoirement marier 6 filles pauvres par an). Initiative du seigneur Claude Mallier qui en constitua le capital en 1588. Cette «rente perpétuelle» survécut à la révolution et continua d'être versée jusqu'au 20^{ème} siècle, perdant de la valeur avec l'érosion monétaire mais présente dans les budgets anciens. Outre la rente, l'école était payante avec une «rétribution scolaire» versée par les parents sauf pour les «indigents» reconnus par le conseil municipal. Puis La 3^e République généralisa l'instruction en France avec la gratuité et l'obligation prônées par Jules Ferry.

Tant que le village était une commune agricole d'environ 3 à 400 habitants, il y avait une « classe unique », de niveau primaire jusqu'au certificat d'études, plus une « classe enfantine » pour les plus petits, parfois surnommée « asile » quand les paysannes y déposaient leurs enfants pour aller aux champs. L'assiduité des élèves était très variable, entre les maladies infantiles et le besoin d'envoyer les plus grands aux travaux des champs. Les archives en conservent les témoignages. Ce n'est qu'au 20^{ème} siècle avec l'urbanisation et l'arrivée de citadins que le nombre de classes à niveaux multiples augmenta. La première classe unique de CP complet datant de 1985.

LES LOCAUX

On comptait 5 bâtiments successifs ayant servi d'école et de logement pour les instituteurs : des maisons louées par la commune. En 1875 le bâtiment traditionnel « mairie - école » de la 3^{ème} République. (Le 3^{ème}) est construit par la commune, il abrite actuellement la poste. Deux annexes de ce bâtiment ont aujourd'hui disparu. Dans les années 1950 les préfabriqués de la porte rouge, (5 classes) ont été construits avant les bâtiments actuels de la « butte aux bergers », qui ont doublé de superficie pour répondre aux besoins suscités par l'urbanisation de la commune depuis 1985, le village passant de 400 à 3200 habitants.

LES BELLES RÉALISATIONS

Des projets pédagogiques fameux, dont une grande animation pour le bicentenaire de la révolution, avec des costumes splendides, la réalisation d'un bonhomme « Ratafleur » en plantations tout au long de l'année, et un grand patchwork toujours présent dans les locaux plus la période de la mode des classes transplantées : classe neige, classe mer et classe verte, et les cross scolaires .

La question de la modernisation des matériels et de l'agrandissement de l'école est toujours une préoccupation qui accompagne les nouvelles constructions.

Marie Grenier, Cercle d'Histoire



CALENDRIER DES RAMASSAGES

Les Servonnais sont priés de bien vouloir sortir la veille au soir leurs containers et de les ranger une fois vidés avant la fin de la journée. Nous vous en remercions.

Ordures ménagères : mercredi et samedi

- » Encombrants : 3^{ème} mardi du mois soit le 20 juillet, 17 aout, 21 septembre. Les encombrants doivent être déposés également la veille au soir devant chaque habitation. Certains objets ne seront pas ramassés (Pneu, Verre, Huile...) Se conformer aux prescriptions du SIETOM indiquées sur le site de la mairie..
- » Branchages : 2^{ème} lundi du mois d'avril à novembre.

POSTE DE POLICE MUNICIPALE

En fonction des nécessités et des effectifs, les horaires sont susceptibles de changer, notamment, hors périodes scolaires. Notre service de police municipale est ouvert :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h
le mercredi de 13h à 17h30.

Pendant les vacances scolaires :

Du lundi au vendredi de 13h à 20h.

En cas d'urgence contactez le 17

CARNET D'ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Enzo **OLIVEIRA FOURNIER** né le 09 avril 2021 à Melun.

Fabio David **VEIGA** né le 11 avril 2021 à Melun.

Valentina **MARBY MARQUES** née le 16 avril 2021 à Melun.

Mattéo Guy **QUEGUINER BRISSET** né le 20 mai 2021 à Quincy-sous-Sénart

Lenny **QUEGUINER QUIROS** né le 03 juin 2021 à Bry sur Marne

Giulia **BRAHITI** née le 11 juin 2021 à Saint-Maurice.

DÉCÈS

Le conseil municipal et l'ensemble du personnel communal ont l'immense tristesse de vous annoncer le décès de Madame Joëlle JOURDIER. (Ancienne agent municipale de 1994 à 2014)

Nous partageons la peine de la famille en ce moment de deuil et l'assurons nos sentiments les plus affectueux.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte aux horaires habituels (mercredi 10H/12H, 14H30/18H30, samedi de 10H/12H) et fonctionne en drive et en présentiel.

- Port du masque obligatoire (à partir de 6 ans)
- Respect des gestes barrières
- Lavage des mains au gel hydroalcoolique à l'entrée
- Accès limité à 8 personnes à l'intérieur de la bibliothèque



TRIBUNE DE L'OPPOSITION*



Chers amis Servonnais,

Les efforts entrepris par tous, mènent à une diminution des effets néfastes du COVID. Continuons sans relâche à nous préserver et renforçons les vaccinations ; la vie reprendra sous ses conditions.

Les conséquences de cette pandémie ont amené nombre d'entre nous à des activités ou au télétravail ; la communauté de communes a ainsi continué les travaux des commissions sauf Servon aux abonnés absents ! Les projets pourtant bien nécessaires sont menés au jour le jour. Le groupe scolaire comme nous l'avions annoncé sature ! 20 ans après les avoir supprimé les Algeco modulaires reviennent pour la rentrée. Quel progrès de planification ! Tous les dossiers sont à l'arrêt : le dossier du stade inutilisable toujours en procédure judiciaire, la rue de la République toujours en attente de réfection et l'engagement du promoteur aux "oubliettes", le dossier Cœur de village et ses irrégularités juridiques toujours en attente judiciaire etc etc. Quant au plan climat dont Mr le Maire évoque l'engagement avec la CCOB, toutes les semaines, des réunions de travail sont organisées au siège de la CCOB ! Pratiquement aucun élu de l'équipe n'y est présent ; seul notre groupe est acteur pour SERVON. Des enjeux forts qui engageront nos modes de vie pour les prochaines années sont débattus (le bâti, l'habitat, la mobilité, l'économie locale, l'agriculture et l'alimentation la production d'énergie renouvelable, la préservation des espaces les ressources naturelles. Mais au fait qu'elle est donc la stratégie pour SERVON ? Saturer notre village de voitures aux heures de pointe ? Certaines communes de la CCOB ont choisi une démarche de préservation des espaces sans les densifier et y sont parvenues (Chevry, Varennes jarcy). Elles ont su s'affranchir de la loi SRU. Pas à SERVON ! qui fait la part belle aux promoteurs !!

PROTEGEONS NOTRE VILLAGE

*Les textes des tribunes sont fournis par les groupes politiques. En aucun cas, le Directeur de publication du Servon mag' et la ville ne peuvent effectuer des modifications sur ces dernières, même orthographiques.

INFORMATIONS DE DERNIÈRE MINUTE

LA NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ NUMÉRIQUE EST DISPONIBLE

Plus petite, innovante et sécurisée, la nouvelle carte d'identité est désormais délivrée par le service Population de la ville de Brie-Comte-Robert

Comme le nouveau permis de conduire, cette carte d'identité est plus pratique grâce à son format «carte bancaire». Délivrée depuis le 31 mai, cette carte est équipée d'un cachet électronique visuel (CEV) permettant une lecture automatique à l'aide d'un scanner dédié.

Nous rappelons que la mairie de Servon ne délivre pas de carte d'identité. Nous vous invitons à vous rendre au service population de la commune de Brie-Comte-Robert, Marolles-en-Brie, Combs-la-Ville...

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les chiffres publiés sur cette page concernent le vote des habitants de Servon pour le deuxième tour de l'élection régionale en Île-de-France. Il peut différer du vote à l'échelle de la région.

Résultats du second tour des élections Régionales :

- Mme Valérie Péresse 41,87% des voix (*liste d'union à droite*)
- M. Julien Bayou 24,20% des voix (*liste d'union à gauche avec écologiste*)
- M. Jordan Bardella 23,18% des voix (rassemblement national)
- M. Laurent Saint-Martin 10,76% des voix (*liste d'union au centre*)

Résultats du second tour des élections Départementales :

- M. Laurent Gautier et Mme Mireille Munch 37,24% des voix (*liste d'union à gauche avec écologiste*)
- Mme Anne-Laure Fontbonne et M. Jean-François Oneto 62,76% des voix (*les républicains*)

BACHELIERS 2020 ET 2021

Vous avez obtenu votre baccalauréat en 2020 ou 2021 et vous habitez Servon, faites vous connaître avant le premier septembre auprès du service communication par mail : communication@servon.fr ou par téléphone au 01.64.05.50.11